



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-59639>

Département(s) de publication : **78, 92, 95, 75**

Annonce n° **24-59639**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-59475

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 23/05/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de la Celle Saint Cloud

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21780126500018

Ville : La celle saint cloud

Code postal : 78170

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 78, 92, 95, 75

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de rénovation des façades du bâtiment de logement au 26 avenue de la Jonchère

Code CPV principal - Descripteur principal : 45321000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux de rénovation des façades du bâtiment de logement au 26 avenue de la Jonchère

Critères d'attribution : La sélection sera effectuée à partir des critères suivants classés par ordre décroissant d'importance: 1.Références 2.Garanties professionnelles 3.Garanties financières Capacités techniques Conformément à l'article R 2144-3 du Code de la Commande Publique, l'analyse des candidatures pourra être effectuée à tout moment de la procédure et au plus tard, avant l'attribution du marché public. Critères Pondération 1-Prix des prestations La formule de notation du prix est la suivante : (Prix de l'offre la moins disante / Prix de l'entreprise) x 50 50.0 2- Méthodologie d'intervention et d'organisation des travaux 15.0 3-Moyens humains dédiés, matériaux et matériels mis en oeuvre pour exécuter le marché 20.0 4-Planning détaillé optimisé 10.0 5- Démarche environnementale et sociale de l'entreprise 5.0

Section 4 - Informations rectificatives

- Critères de jugement des offres Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R. 2152-1 et R. 2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres. L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre irrégulière ou inacceptable pourra être régularisée pendant la négociation, et que seule une offre irrégulière pourra être régularisée en l'absence de négociation. En revanche, toute offre inappropriée sera systématiquement éliminée. Toute offre demeurant irrégulière pourra être régularisée dans un délai approprié. La régularisation d'une offre pourra avoir lieu à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : Pour tous les lots : Critères Pondération 1-Prix des prestations La formule de notation du prix est la suivante : $(\text{Prix de l'offre la moins disante} / \text{Prix de l'entreprise}) \times 50$ 50.0 2- Méthodologie d'intervention et d'organisation des travaux 15.0 3-Moyens humains dédiés, matériaux et matériels mis en oeuvre pour exécuter le marché 20.0 4-Planning détaillé optimisé 10.0 5- Démarche environnementale et sociale de l'entreprise 5.0

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/05/2024